

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

Le presbytère catholique (no 49)

Le presbytère catholique de Grosse-Île a été construit en 1848, suivant les plans de l'architecte Michel Patry; il a fait l'objet de réparations importantes en 1878 et on lui a ajouté un étage en 1913. Cet édifice a d'abord servi de résidence au commandant militaire de la station de quarantaine puis au surintendant médical, avant d'être utilisé comme presbytère à partir de 1874; il est présentement inoccupé. Le presbytère catholique de Grosse-Île appartient à Patrimoine canadien et fait partie du lieu historique national de Grosse-Île et le Mémorial des Irlandais. Voir le rapport 90-31 (partie I: 1832-1 860) du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le presbytère catholique de Grosse-Île a été désigné édifice «reconnu» principalement pour sa valeur historique. La période de 1832-1860 est celle de la mise en place de ce qui va être, durant plus d'un siècle, la principale station de quarantaine du Canada. Seuls quatre édifices de cette première période d'occupation ont survécu; le presbytère serait le troisième plus ancien, après le lazaret et la maison de l'électricien (no. 11). Il constitue, avec la chapelle catholique le dernier témoignage du coeur de l'ancien village dans ce secteur de Grosse-Île.

La forme du presbytère catholique et ses qualités architecturales méritent également d'être mentionnées. Ce bâtiment en bois illustre particulièrement bien le passage d'une architecture pittoresque, pensée en fonction d'une occupation saisonnière, vers une architecture préoccupée par la santé de ses occupants, obligés de passer l'hiver sur l'île. Le bon état de conservation des fondations et du carré d'origine fait la preuve d'une construction soignée.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du presbytère repose sur sa forme générale ainsi que sur les matériaux et les détails d'ornementation qui réfèrent aux différentes couches historiques. Il repose également sur son lien générique avec la chapelle.

Le presbytère catholique a conservé, dans l'ensemble, tout ce qui permet d'en saisir l'évolution. Le revêtement de planches à clin du rez-de-chaussée permet de distinguer clairement le carré d'origine. La forme de la toiture inspirée du style «Regency», à croupes tout comme ses lucarnes, date de la même époque. De 1878, l'édifice a

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

Le presbytère catholique (no 49)

conservé les travaux menuisés des fenêtres du rez-de-chaussée et des lucarnes. Les fondations de pierre, construites au tournant du siècle, ont remplacé les piliers du début. L'étage ainsi que l'annexe située à l'arrière sont de la même époque; ces ajouts se distinguent facilement par leur revêtement de bardeaux de bois. Il serait préférable de respecter ces caractéristiques formelles qui permettent de lire les étapes successives de l'édifice.

L'ordonnance du fenêtrage du rez-de-chaussée et des lucarnes n'a pas varié depuis le début. Elle affiche une régularité néo-classique en façade alors qu'elle est irrégulière sur les autres élévations. La répartition des fenêtres de l'étage est symétrique en façade; sur les côtés, elle varie selon les besoins des espaces intérieurs.

Les détails ornementaux qui parent les fenêtres (petits frontons surhaussés) et le portail principal d'inspiration néo-Renaissance (fronton, entablement et pilastres) sont des éléments caractéristiques de cette composition. La réparation des éléments défectueux sera envisagée en premier lieu; si toutefois certains composants étaient irrécupérables, les éléments de remplacement seront en tous points semblables aux anciens. Le même principe s'appliquera au parement extérieur de bois.

Le charme du presbytère a été amoindri par la disparition de la grande galerie qui l'encerclait sur trois côtés. Il serait approprié de recréer l'escalier et l'ancienne galerie des années 1920.

La disposition des pièces intérieures n'aurait pratiquement pas varié. Le petit tambour prévu contre le froid ouvre sur le vestibule central, qui est flanqué de deux pièces de mêmes dimensions de chaque côté. La même distribution est reprise à l'étage. Le maintien de cette organisation est recommandé.

Les différentes phases de construction sont aussi inscrites dans les matériaux de finition qui diffèrent d'un étage à l'autre. Au rez-de-chaussée, le plafond est de type à couvre-joint et les moulures sont à doucine allongée. L'escalier est typique de ce qui se faisait durant la première moitié du XIXe siècle: balustres de section carrée et poteau de départ de rampe tourné en forme de colonne renflée. À l'étage, ce sont les chambranles de fenêtres imitant des pilastres qui retiennent l'attention. La cuisine, située à l'extérieur du carré pour éloigner les odeurs de cuisson, possède quelques éléments d'époque telle une armoire en bois construite sous la cheminée. De façon

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

Le presbytère catholique (no 49)

générale, toutes les portes et fenêtres, tous les matériaux de finition, la quincaillerie et les appareils qui datent des différentes époques de construction devraient être préservés.

La proximité de la chapelle catholique confère tout son sens au presbytère; il est donc essentiel de maintenir cette relation. L'aménagement du site pourrait être repensé à partir des documents iconographiques dont on dispose.

1998.03.31

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.
